

Courrier de l'intersyndicale douanière

A

Messieurs les ministres de l'Economie et du Budget
Madame la Ministre du Commerce Extérieur

Paris, le 19 décembre 2013

Madame et Messieurs les ministres,

Le 21 novembre dernier près d'un douanier sur 10 était présent devant le ministère et près d'un agent sur deux était en grève. Des services entiers étaient fermés ce jour-là, tout comme, et c'est historique là aussi, des Directions Régionales et Interrégionales. Ainsi, des DI et des DR ont dû assurer eux-mêmes le « *service minimum* ». La délégation ministérielle accompagnée des responsables de la direction générale des douanes qui a reçu les représentants de l'intersyndicale a reconnu l'importance de la mobilisation en la qualifiant de « *très forte* ». Ce doux euphémisme ne saurait en effet masquer la réalité et l'intensité du mécontentement extrême qui règne en douane depuis longtemps déjà.

Ce malaise est présent partout, services centraux de la Direction Générale compris. Le désaveu et le manque évident de confiance sont latents, y compris pour la hiérarchie qui n'adhère pas aux orientations du Plan Stratégique Douane 2014/2018. Un fossé s'est creusé et le divorce est largement consommé entre le 11 rue des deux Communes et le reste de la corporation douanière. La confiance est rompue et la légitimité de la Direction générale est en cause. La situation est grave et vous ne devez pas la mésestimer. Comme l'Intersyndicale l'a déclaré : « le 21 novembre 2013 en douane n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein ! ». Vous auriez tort de croire que le coup de colère passé, tout va rentrer dans l'ordre au gré de la trêve des confiseurs et reprendre son cours normal.

Si tant est que la situation actuelle soit normale, ce qui n'est pas le cas du tout depuis de longs mois dans la maison douane. Vous savez que cette journée nationale de grève, avec pour corolaire cet énorme rassemblement devant Bercy, est une étape dans un processus d'initiatives et d'actions diverses engagé depuis plus d'un an et demi maintenant. Les Etats Généraux Nationaux de la Douane le 18 septembre dernier, tenus au CESE (Palais de Iéna), en étaient le point d'orgue. Nos travaux qui se sont déroulés devant un parterre de plus de 300 participant-e-s venu-e-s des horizons économiques, politiques, associatifs, citoyens, médiatiques et douaniers ont connu un succès et un retentissement incontestables et incontestés.

Nous avons remis le 21 novembre à la délégation ministérielle le document reprenant le fruit collectif des analyses, réflexions et propositions des débats et échanges de cette journée inédite et originale. L'un des premiers résultats tangible et notable de cette initiative consiste en la décision prise le jeudi 31 octobre 2013 par le Comité d'Evaluation et de Contrôle des Politiques Publiques. Il a en effet acté que serait examinée dans le programme de travail du Comité pour 2013-2014 la mission de la douane dans la lutte contre la fraude et les trafics. Cette option s'ajoute aux trois autres choix qui ont eu la faveur du Comité alors que 18

propositions des différents groupes parlementaires étaient soumises à son examen et sa décision.

De plus, il sera également demandé deux évaluations à la Cour des Comptes dont la première portera sur la politique des douanes en matière de lutte contre la fraude et des trafics. C'est dire l'importance que donne la représentation nationale sur la problématique des missions de service public douanier dont l'utilité économique, sociale et environnementale est non seulement reconnue mais soutenue par de plus en plus d'acteurs de notre pays.

Or, tant à l'issue de la rencontre avec vos représentants le 21 novembre que dans le courrier de Mme la Directrice générale des douanes le 11 décembre adressé à tous les agents, il apparaît que le gouvernement veille, contre vents et marées, à garder le cap des suppressions de structures et d'effectifs. Le PSD proposé de manière unilatérale serait le seul choix possible pour assurer un service public douanier au service l'intérêt général à échéance 2018. C'est du moins ce qu'a compris l'intersyndicale des douanes et ce que ressentent les fédérations des finances suite au comité technique ministériel du 6 décembre dernier.

L'emploi du conditionnel se justifie puisque Mr Jean-Noël BLANC, sous-directeur de la sous-direction A à la Direction générale des Douanes et des droits indirects, contacte certaines organisations syndicales douanières pour tenir un autre discours. Il affirme à celles-ci, en effet, que le PSD dans sa forme actuelle serait abandonné et que l'ouvrage serait remis sur le métier afin de tenir compte des évolutions récentes de l'actualité et plus précisément des exigences qui montent quant au maintien et la promotion des services douaniers. En ce sens, la demande émanant de l'extérieur d'un moratoire sur les suppressions d'emplois et de services complète et s'ajoute à la revendication forte de l'intersyndicale qui vous est faite depuis l'installation de la majorité actuelle aux destinées de notre pays.

Qui dit vrai ? Qui décide ? Monsieur Jean-Noël Blanc agit-il en franc-tireur ? La question se pose légitimement puisqu'il interpelle téléphoniquement certains syndicats douaniers en tenant les propos décrits ci-dessus alors qu'au même moment Madame Croquevielle s'adresse directement aux personnels pour leur dire que tout continue comme avant et qu'à son PSD, elle accole un PSA (Progressivité, Souplesse et Attention). Bel écran de fumée s'il en est pour masquer son objectif réel, un PSD ou Plan Sans Douaniers.

A cela les douaniers et bien d'autres se mobilisent et se mobiliseront encore Pour le Service public Douanier. C'est la marche de l'histoire, tant nos concitoyens et ceux de l'Union européenne ont besoin d'administrations de régulation et de contrôle performantes et efficaces.

Quoiqu'il en soit, Madame et messieurs les ministres de l'Economie et du Budget, nous vous demandons solennellement de faire cesser les rumeurs, les bruits de couloir, les manipulations téléphoniques dans un contexte social où sont lourdes les inquiétudes et réelle la souffrance des agents.

En conséquence, nous insistons auprès de vous pour nous dire, nous écrire, officiellement, publiquement où nous en sommes aujourd'hui et quelles sont vos décisions quant à la suite de l'avenir immédiat et à plus long terme de la douane.

Dans l'attente de vos réponses que nous souhaitons rapides, veuillez croire, Madame et Messieurs les ministres, en nos salutations distinguées.

L'intersyndicale douanière :

CFDT-CFTC-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-USD/FO